

2ème séquence: La Marne Village

Cette appellation joyeuse cache des réalités très contrastées. Traditionnellement, les rives charmantes ont été le siège des animations en bord de Marne avec la baignade, les guinguettes, les pavillons populaires... La séparation du trafic de commerce, renvoyé sur le canal, a favorisé une vocation plus libre de la Marne et a sans doute facilité cette diversité d'usage de la rivière. La proximité du village de Noisy a aussi donné un intérêt plus direct aux bords de la rivière, la pente plus marquée permet de s'approcher au plus près de la rivière tout en limitant les risques d'inondation... La Marne est, ici, la plus villageoise.

Sur la rive d'en face, le décor de canotiers vit encore. Le camping, le restaurant guinguette du «Martin pêcheur», le port dans le bras de la Marne et les bords du canal avec l'écluse créent une animation charmante un peu désuète.

Cette image de cinéma un peu bucolique ne doit pas masquer une réalité plus terne. La baignade est interdite en Marne, à Noisy, les guinguettes se sont tuées, les pavillons en bord de Marne sont inclus dans les périmètres de risques réglementés par le PPRI, les terrains en friche, le long du pont, sont squattés et regroupent des populations en difficultés sociales et les besoins de bords de Marne d'une ville de 70 000 habitants sont sans rapport avec l'image idéalisée de village du début du 20ème siècle.

En outre, la protection de la ressource en eau de l'usine du SEDIF, conduit à restreindre les usages sur la Marne ou en lien avec la rivière. Cette mesure due aux contraintes d'exploitation de l'usine peut constituer un frein à l'évolution de ce secteur de la ville.



Enjeux :

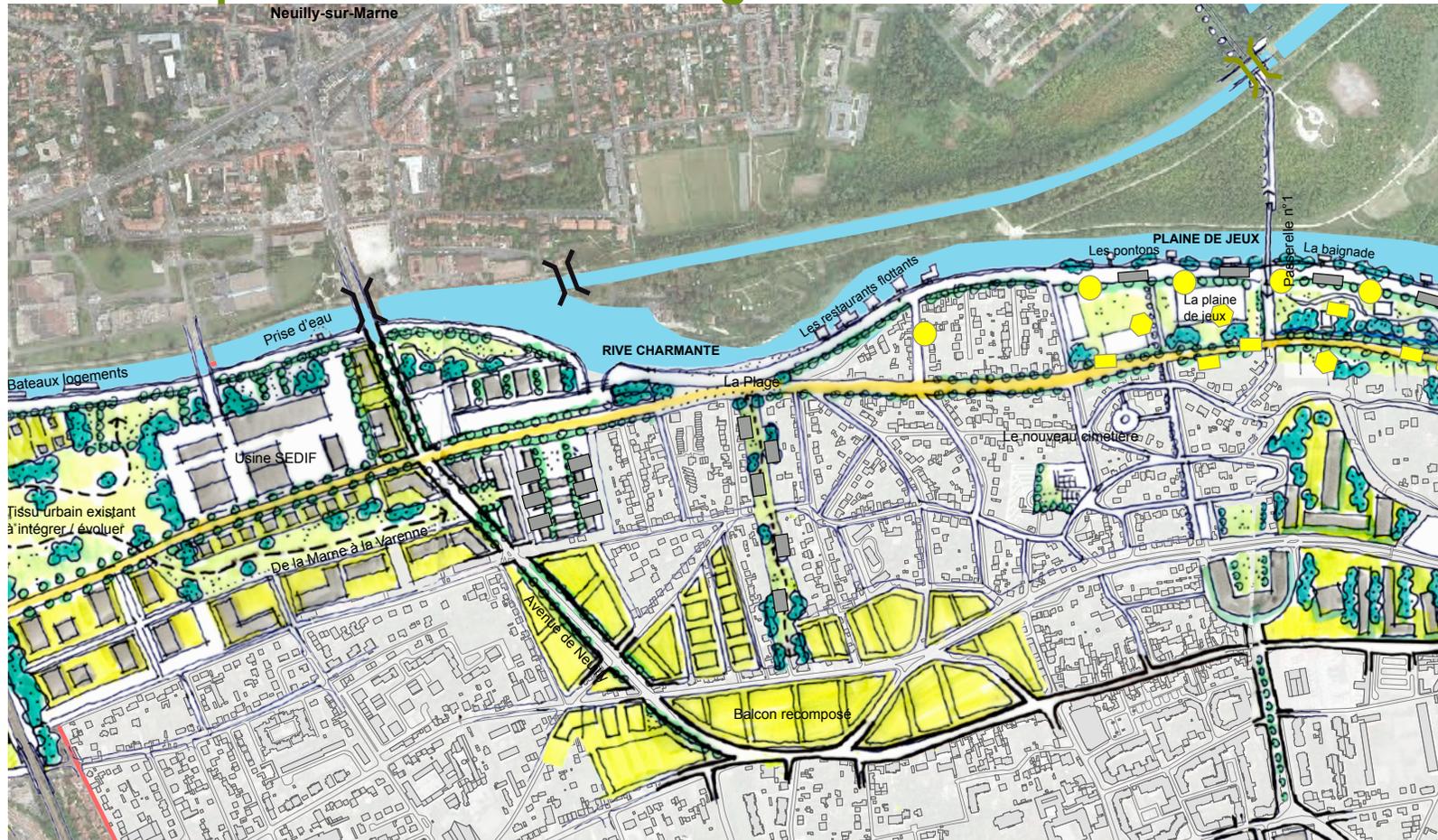
- accès à l'eau en terme d'activités de loisirs et de biodiversité
- desserte des quartiers riverains
- cohabitation/organisation des usages
- renouvellement urbain

2ème séquence: La Marne Village

Les objectifs du schéma :

- Engager une réflexion commune avec le SEDIF (au titre de la protection de la ressource en eau et des emprises foncières), le Département (au titre de la RD 370 et du pont), l'État (au titre de la protection de la ressource et du PPRI) afin de proposer une urbanisation entre la RD 370 et la Marne, sur des terrains actuellement délaissés. Ce projet doit traiter une friche urbaine en entrée de ville, permettre d'ouvrir la ville sur la Marne, de renouveler les activités et l'animation urbaine au bord de la rivière (baignade, sports nautiques, guinguettes, port de plaisance, mise à l'eau...)
- Donner accès au bord de la rivière en tirant parti de l'atterrissage et de la rampe existante pour faciliter le contact avec l'eau, développer les animations nautiques et les activités flottantes, créer une rive plus diffuse du point de vue des activités humaines et de la biodiversité, tout en conservant le patrimoine végétal remarquable du site.
- Ouvrir la rive charmante à la desserte automobile raisonnée (circulation en zone 15), partagée avec tous les autres déplacements. Cet accès est ainsi garanti pour tous et favorisera le développement d'activités et d'animations urbaines des bords de Marne.
- Engager une réflexion avec le Département au titre de la RD 370 pour requalifier cet axe, les délaissés ou les emplacements réservés instaurés par le passé le long de cette ancienne route nationale ou encore définir un programme d'aménagement prenant en compte les circulations douces, les transports en commun éventuellement en site propre, les besoins d'élargissement du pont sur la Marne... Cette réflexion doit conduire à une ambitieuse opération d'aménagement en balcon sur la Marne.
- Poursuivre le développement d'un réseau de descentes vers la rivière depuis le centre-ville afin de tisser les liens entre les rives de la Marne et les activités urbaines que l'on souhaite développer avec le centre de Noisy.

2ème séquence: La Marne Village



Secteur de re-composition urbaine



Aménagement des espaces extérieurs



Ouvrir la ville sur la Marne

- développer un réseau de desserte vers la rivière depuis le centre-ville
- prolonger et créer des liaisons douces
- aménagement de la rive charmante en "zone partagée"

Valoriser les rives urbaines

- requalifier l'avenue Paul Pambrun/RD370 et la route de Neully : sécurisation, espace pacifié, mise en valeur paysagère
- recomposer les franges urbaines en profitant des réserves foncières

Renouveler l'animation urbaine tout au long de la rive

- faciliter le contact avec l'eau en tirant parti de la topographie existante
- développer les animations nautiques et urbaines

Assurer une continuité écologique

- prendre en compte le patrimoine arboré reprofiler des berges
- développer des frayères
- conserver les arbres existants reconstituant la ripisylve

Assurer la diversité des usages de la berge

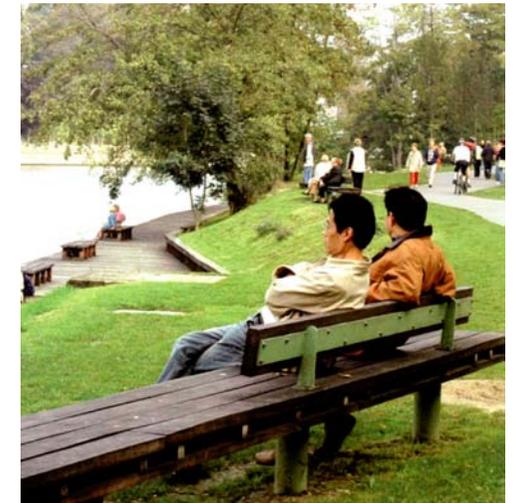
- dissocier les pratiques et les circulations : cheminement lent sur les berges
- profiter de l'élargissement pour implanter de nouvelles activités de loisirs : activités nautique, guinguettes baignade, promenade, pêche, pic-niquer, bronzer...

Reprofilage de berge : Principe au droit de la 'PERGOLA'



2ème séquence: La Marne Village

Aujourd'hui



Images de référence